

PLATEFORME DE COORDINATION DES PARCOURS PATIENTS COVID 19 « TerCOVID »

Vous souhaitez optimiser la prise en charge de vos patients COVID 19 en **coordonnant vos actions** en collaboration avec les autres professionnels de ville et de l'hôpital ?

- L'ARS PACA et ses partenaires régionaux dont notamment l'Assurance Maladie et l'URPS infirmière ont lancé la plateforme **numérique régionale « TerCOVID » dédiée à la gestion des parcours des patients COVID 19 ou suspects.**
- Cet outil développé par le GRADeS « ieSS » permet d'organiser en toute sécurité le suivi de l'ensemble de vos patients COVID 19, d'assurer la traçabilité des actions, et de faciliter la transmission des informations entre les acteurs du parcours.
- TerCOVID propose un dossier patient structuré avec un volet Ville et un volet Hôpital, partageant des données communes (identité patient, données administratives, données médicales, etc.) et pouvant être enrichis au fur et à mesure du parcours notamment **grâce à une version mobile adaptée pour la prise en charge à domicile.**
- A ce jour, de nombreux dossiers patients sont déjà enregistrés et c'est plus **de 28 établissements** de santé de la région qui l'utilisent.

TerCOVID EST UN OUTIL SIMPLE ET SÉCURISÉ
D'ORES ET DÉJÀ ACCESSIBLE, SANS FRAIS POUR LE PROFESSIONNEL, VIA INTERNET
ET LE PORTAIL DE SANTÉ PACA À L'ADRESSE <https://sante-paca.fr>

Votre patient présente des signes propres au COVID 19 et vous souhaitez tracer ses constantes pour partager cette surveillance :

- Vous pouvez depuis votre smartphone ou tablette renseigner les constantes du patient en remplissant le formulaire dédié aux infirmiers ; il pourra être consulté par le médecin traitant et les autres membres de l'équipe de soins.
- Vous pouvez accéder aux dernières ordonnances déposées sur l'espace de partage sécurisé de la plateforme.
- Vous avez accès à l'historique des formulaires déjà saisis pas l'équipe hospitalière et de ville.

L'état de votre patient COVID 19 nécessite un avis médical mais son médecin traitant ne peut pas se déplacer dans les délais impartis :

Vous pouvez lancer une téléconsultation et assister le médecin si besoin depuis l'application smartphone.

Après une hospitalisation, un de vos patients « stabilisé » retourne à son domicile. Vous souhaitez suivre ce retour et apprécier l'état de santé de ce dernier.

- Consultez le compte-rendu d'hospitalisation intégré dans TerCOVID par les professionnels de santé de l'hôpital ; bénéficiez des recommandations formulées par le service hospitalier.

- Vous pouvez accéder à l'historique des formulaires déjà saisis par l'équipe hospitalière et de ville.
- Continuez à renseigner le suivi du patient sur la plateforme, cela permettra d'échanger les informations avec les autres professionnels susceptibles d'intervenir dans la suite de la prise en charge : centre hospitalier, médecin, pharmacien, etc.

Modalités d'inscription

Afin de bénéficier de cet outil nous vous remercions de vous inscrire en suivant le lien : <https://forms.gle/PD82A6QE1SUXvjr77>

Vous serez automatiquement enregistré dans le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources), vous pourrez alors bénéficier de l'accès au Portail de santé PACA et d'un panel d'outils entièrement sécurisés et gratuits dont **TerCOVID**.

Apprendre à utiliser TerCOVID

Vous pouvez retrouver toute la documentation relative à l'utilisation du TerCOVID sur notre site : <https://tgs.ies-sud.fr>

Des tutos et des formations en ligne sont disponibles gratuitement pour vous aider à la prise en main de l'outil. Votre formateur vous propose un accompagnement en ligne via une salle de classe virtuelle et reste à votre disposition pour tout complément d'information lors de la prise en main de l'outil tel que la télémédecine.

Toutes les ressources concernant TerCOVID (actualités, documentation, formulaire d'inscription, etc.) sont disponibles sur notre site : <https://ies-sud.fr/tercovid-la-coordination-regionale-covid-19/>

Pour toute question, vous pouvez aussi contacter l'équipe d'assistance ieSS, soit par téléphone au **04 69 968 968**, soit par e-mail à l'adresse suivante : ror@ies-sud.fr.

Sécurité et traçabilité

L'outil et la téléconsultation fonctionnent dans un environnement sécurisé et la traçabilité vous permettra de disposer de justificatifs, si besoin.

En complément de la plateforme numérique, les partenaires de santé de la région se mobilisent pour vous soutenir et travaillent conjointement à la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels :

- Les Conseillers assurance maladie et les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) sont mobilisés afin de faciliter la gestion du retour au domicile simple et sécurisé suite à une hospitalisation liée au COVID19.
- Les Conseillers assurance maladie et les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) utilisent TERCOVID.